

Strasbourg, le 5 février 2010



Académie  
Strasbourg

**L'Inspectrice d'Académie  
Directrice des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale du Bas-Rhin**

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation Nationale  
chargés de circonscriptions du premier  
degré

Mesdames et Messieurs les directeurs des  
écoles publiques

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
privées sous contrat

Mesdames et Messieurs les enseignants de CM 2

## CABINET

### **Objet : Aide à l'analyse des résultats de l'évaluation CM2**

Références:  
N°2010/096/SG

Tél : 03.88.45.92.26

Fax: 03.88.61.43.15

[Ce.inspecteur67@ac-strasbourg.fr](mailto:Ce.inspecteur67@ac-strasbourg.fr)

65, avenue de la Forêt-Noire  
67083 Strasbourg cedex

téléphone 03.88.45.92.92

télécopie . 03.88.61.43.15

[Ce.ia67@ac-strasbourg.fr](mailto:Ce.ia67@ac-strasbourg.fr)

L'évaluation en français et en mathématiques au CM2 permet aux maîtres d'évaluer les connaissances et compétences du socle du socle commun et de mieux identifier les difficultés des élèves pour mettre en œuvre une aide pédagogique immédiate.

J'ai souhaité qu'un outil d'exploitation des résultats soit mis à la disposition de chaque enseignant pour lui permette d'approfondir les résultats fournis par l'application nationale et d'analyser précisément les résultats de ses élèves et de sa classe.

A partir de cet outil, on pourra :

- établir un bilan personnalisé complet de chaque élève ;
- proposer aux élèves repérés les aides nécessaires (aide personnalisée, stages de remise à niveau, aides spécialisées) ;
- déterminer les difficultés de la classe et ainsi réajuster, en équipe, les progressions de cycle 3 ;
- éditer les fiches individuelles de résultats qui compléteront le livret scolaire ;
- préparer la communication avec les professeurs de collège sur les compétences des élèves lors des réunions d'harmonisation de fin d'année.

Le logiciel départemental s'attache à repérer les élèves dont les acquis ne sont pas suffisants (**moins de 33% de réussite**) et ceux dont les acquis sont encore fragiles (**entre 33% et 50% de réussite**). Ils bénéficieront prioritairement de l'ensemble des dispositifs de remédiation que l'école peut leur proposer : différenciation en classe, aide personnalisée et stages de remise à niveau.

Je tiens à rappeler que le premier niveau d'aide consiste en une prise en compte différenciée de l'élève pendant les six heures quotidiennes de classe. L'aide personnalisée n'est qu'un moyen d'aide complémentaire à cette démarche.

Le logiciel est accompagné d'un document pédagogique qui permettra d'organiser pédagogiquement la différenciation à travers ses différents dispositifs.  
L'ensemble de ces documents d'aide pourra être téléchargé sur le site de l'Inspection Académique du Bas-Rhin à l'adresse suivante : <http://www.ac-strasbourg.fr/sections/ia67>  
à travers l'accès réservé aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré sous la rubrique ressources pédagogiques.

Il conviendra de se connecter avec son identifiant et son code secret personnel pour accéder aux documents. Lorsque les documents sont téléchargés, ils peuvent aisément être dupliqués et distribués par clé USB.



Valérie DEBUCHY